



LES FEMMES AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION, LA RECENTE LOI SUR LA PARITE

Animée par :

Brigitte LONGUET,

Avocat à la Cour, AMCO

Ancienne Présidente de la Commission formation du CNB

Philippe REIGNÉ

Agrégé des facultés de droit

Professeur du Conservatoire national des arts et métiers

Lundi 7 Mars 2011 de 9h00 à 11h00

**A la BIBLIOTHEQUE de l'Ordre des avocats
Palais de justice – 75001 PARIS**



En partenariat avec l'association pour
La promotion des femmes avocats,
Femmes AAA+

Vous proposent une conférence sur :



Réf : FC11034

LES FEMMES AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION, LA RECENTE LOI SUR LA PARITE

BULLETIN D'INSCRIPTION

A nous adresser par mail ifc@efbparis.fr ou par fax 01.43.43.48.10

NOM		PRENOM	
NOM DU CABINET		N° TOQUE	
		N°CNBF	
ADRESSE			
EMAIL		TELEPHONE	
TEL. PORTABLE		FAX	
Le 7 mars 2011	Avocats inscrits	FC11034	GRATUIT
Le 7 mars 2011	Autres	FC11034	GRATUIT

Une confirmation d'inscription sera adressée aux avocats dans les 8 jours par email, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer votre adresse email.

ATTENTION ! Il est **indispensable** de nous indiquer votre **N° TOQUE** et votre **N° CNBF**

LES INSCRIPTIONS NE SERONT PRISES EN COMPTE QU'A RECEPTION DE L'ATTESTATION URSSAF 2009 DE VERSEMENT AU TITRE DE LA FORMATION, DOCUMENT QUI VOUS A ETE TRANSMIS EN 2010

CREDIT D'IMPOT : «Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 8,86€ par heure de formation payée et réalisée. Pour en bénéficier vous devez remplir une déclaration 2079-FCE-SD mise à votre disposition par l'administration des impôts (www.impots.gouv.fr) à déposer en même temps que votre déclaration de revenu»

POUR TOUTE ANNULATION, PREVENIR PAR ECRIT 48 HEURES AVANT LA DATE DE LA FORMATION